



CONFLUENS NOTAIRES société d'exercice libéral à responsabilité limitée
titulaire d'un Office Notarial à la résidence de QUIMPER (Finistère), 66
Quai de l'Odet, Tel.02 98 95 01 73

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Françoise PINSON-GAUTIER, notaire à QUIMPER, le 18 septembre 2025, Monsieur Roger Marie KERAVAL né à ERGUE-GABERIC (29500) le 26 février 1948. Et Madame Marie Noëlle LE FUR née à LANDUDAL (29510) le 28 juillet 1948. Demeurant ensemble à ERGUE GABERIC (29500) 1 route de Kerjean. Mariés à la mairie de LANDUDAL (29510) le 25 mars 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier à l'Etude de Maître Françoise PINSON-GAUTIER, où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire. Pour insertion.
Maître Françoise PINSON-GAUTIER